

REPUBLICHE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

-----  
REGION DE L'EST

-----  
CONSEIL REGIONAL DE L'EST



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

-----  
EAST REGION

-----  
EAST REGIONAL COUNCIL

# Avis d'Appel d'offres National Ouvert (AONO)

## (Processus à une Enveloppe)

PAYS : Cameroun

NOM DU PROJET : *Projet de Gouvernance Locale et de Communautés résilientes*

**Marché :** *Construction et équipement de deux services prioritaires : Service d'accueil et Urgences pôle-laboratoire, bâtiment d'imagerie médicale à l'Hôpital de District d'Abong-mbang dans le Département du Haut-Nyong, Région de l'Est-Cameroun.*

No Crédit: IDA N°72130- CM

Code STEP : CM-MINDEVEL-493164-CW-RFB

No Référence : N° 02 /AONO/CR-ES/CIPM/2025 DU 11 6 JUIN 2025

1. Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le coût du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG). Dans le cadre de sa mise en œuvre, le PROLOG a signé une convention avec le Conseil Régional du Nord pour la réalisation des infrastructures communautaires et intercommunales. A cet effet, le Conseil Régional de l'Est a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de cette convention pour effectuer les paiements prévus au titre du marché pour la **Construction et équipement de deux services prioritaires : Service d'accueil et Urgences pôle-laboratoire, bâtiment d'imagerie médicale à l'Hôpital de District d'Abong-mbang dans le Département du Haut-Nyong, Région de l'Est-Cameroun.**
2. Le Conseil Régional de l'Est sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la **Construction et équipement de deux services prioritaires : Service d'accueil et Urgences pôle-laboratoire, bâtiment d'imagerie médicale à l'Hôpital de District d'Abong-mbang dans le Département du Haut-Nyong, Région de l'Est-Cameroun.**

3. Le délai d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois**. Une description des critères de qualification auxquels les soumissionnaires doivent satisfaire est précisée dans la section III (Critères d'évaluation et de qualification).

NB: Pour le présent marché, aucune marge de préférence nationale n'est applicable

4. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » de la Banque Mondiale, *édition de Février 2025* et ouverte à tous les soumissionnaires tels que définis dans le Règlement de passation des marchés. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du **Conseil Régional de l'Est**, Email : [conseilregionalest12@gmail.com](mailto:conseilregionalest12@gmail.com). Ils peuvent prendre connaissance du Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessous du Lundi au Vendredi entre 9h et 15h.
5. Le Dossier d'Appel d'offres en Français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement<sup>1</sup> non remboursable de **cent mille (100. 000) Francs CFA**. La méthode de paiement sera en espèce à la Recette Régionale contre une quittance/reçu. Ladite quittance est un élément de l'offre. **Ce reçu devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou « Groupement » d'Entreprises désireux (se) de participer à l'Appel d'Offres.** Le dossier d'appel d'offres sera adressé par **voie électronique (clé USB)**, auprès du Conseil Régional ou UGP/UCR PROLOG, soit à travers le lien internet ci-dessous
6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous<sup>2</sup> au plus tard le 17/07/2025 à 13h 00 (heure locale). La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse numéro ..... mentionnée ci-dessous le 17/07/2025 à 14h 00 (heure locale) *d'après l'annexe 3 du Conseil Régional de l'Est*
- Nota : une entreprise ne peut remettre plus d'une offre, seule ou en association avec des partenaires dans le cadre d'une offre, sauf s'il s'agit d'une variante qu'elle aura été autorisée à déposer. La présentation de plus d'une offre ou la participation à un tel processus entraîne l'irrecevabilité de toutes les offres auxquelles l'entreprise est partie.*
7. Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie d'offre établie par une banque de premier ordre ou un établissement non bancaire agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure en fin du DAO, pour un montant de **quatre millions (4 000 000) Francs CFA**.
8. Conformément au Plan de Passation des Marchés : « Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les

<sup>1</sup> *Le prix demandé est destiné à défrayer le Maître d'Ouvrage du coût d'impression, du courrier / d'acheminement du dossier d'Appel d'offres. Un montant de 50 à 300 USD ou équivalent est réputé raisonnable.*

<sup>2</sup> *Indiquer l'adresse pour le dépôt des offres si elle est différente de l'adresse de consultation ou de retrait du document.*

bénéficiaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres. »

9. Les adresses auxquelles il est fait référence ci-dessus sont :

*Conseil Régional de l'Est, sis à Bertoua Après le la place des fêtes , 91, 507 Rue Renguengué Boîte Postale : 507 Bertoua, Tél : +237 2 22 24 19 32/ 670 00 11 33, E-mail: : conseilregionalest12@gmail.com*

Les plis fermés devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002 /AONO/CR-ES/CIPM/2025 DU 16/06/2025 POUR LA CONSTRUCTION ET ÉQUIPEMENT DE DEUX SERVICES PRIORITAIRES : SERVICE D'ACCUEIL ET URGENCES PÔLE-LABORATOIRE, BÂTIMENT D'IMAGERIE MÉDICALE À L'HÔPITAL DE DISTRICT D'ABONG-MBANG DANS LE DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, RÉGION DE L'EST-CAMEROUN.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE »

LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL,

Ampliations :

- MINMAP/DR/ES ;
- ARMP/ES (pour publication et archivage) ;
- Président CIPM/CR/ES ;
- Marchés (archivage) ;
- Affichage CR-ES.

